

ayant pour mission de guider et de superviser les stagiaires, de les impliquer dans la pratique professionnelle, de les conseiller, de les accompagner dans leur cheminement réflexif et de les évaluer.

L'évaluation de la/du stagiaire se réalise grâce à l'évaluation des formatrices et formateurs via un rapport de stage, un rapport d'activité de l'étudiant-e et la visite de stage réalisée par l'Université. La validation finale est décidée par l'Université

🔗 *Bon à savoir :*

- Formations continues et événements en logopédie à l'Unine : <https://www.unine.ch/islo>
- Règlement du Master en logopédie (version de 2021) : <https://www.unine.ch/files/live/sites/islo/files/logopedie/autres/R%c3%a8glement%20c3%a9tudes%20et%20examens%20MA%202021.pdf>



Nouvelles formatrices et nouveaux formateurs

Les formatrices et formateurs intéressé-e-s à prendre en charge des stagiaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir minimum 2 ans d'expérience clinique (stages de MA1) - au minimum 3 ans de formation clinique (stages de MA2)
- Être en possession d'un titre académique de Master ou équivalent

En contrepartie, l'Université leur offre :

- 3 bons pour une journée de formation continue à 50 % (stages MA1)
- 3 bons pour une journée de formation continue à 100 % (stages MA2)

Les nouvelles formatrices et nouveaux formateurs intéressé-e-s par l'accompagnement de nos étudiant-e-s peuvent prendre contact avec Mme Salomé Schwob (adjointe à la direction et chargée d'enseignement pour la formation clinique) afin que la place de stage soit validée par l'Université et inscrite dans notre liste de diffusion à l'intention des étudiant-e-s stagiaires.

« former un stagiaire : un partenariat gagnant – gagnant » ?

Brochure explicative

Devenir formatrice ou formateur de terrain en logopédie



« Le Master en logopédie, une formation clinique et académique »

Contacts : pour davantage d'information ou pour toutes questions :

Secrétariat de l'Institut des sciences logopédiques :

secretariat.islo@unine.ch

Salomé Schwob (adjointe à la direction et chargée d'enseignement pour la formation clinique) : salome.schwob@unine.ch

Introduction

Chaque année, plusieurs étudiant-e-s francophones et italophones sont admis-e-s au Master en logopédie à l'Université de Neuchâtel. Le nombre d'étudiant-e-s est notamment défini en fonction du nombre de places disponibles sur le terrain pour la formation clinique (stages). En effet, nos étudiant-e-s sont amené-e-s à réaliser des stages d'observation (en 1^{ère} année de MA) et des stages pratiques (en 2^{ème} année de Master) en Suisse romande ou au Tessin.

 *Bon à savoir* : plan d'études du Master en logopédie :

https://www.unine.ch/files/live/sites/systemsite/files/Plans-etudes/FLSH/plan_etudes_ma/Logopedie_MA.pdf



Objectifs de la formation clinique

Les stages représentent pour les étudiant-e-s le moment privilégié de l'établissement des liens entre les expériences principalement théoriques élaborées durant leur parcours de formation et la clinique logopédique. Les stages ont comme objectifs principaux :

- D'approfondir les connaissances des étudiant-e-s en situation, en articulant les savoirs théoriques et les savoir-faire cliniques
- De mobiliser les connaissances dans des actions cohérentes et pertinentes du métier de logopédiste
- De construire progressivement une identité professionnelle

Durant son Master en logopédie, l'étudiant-e a par conséquent deux lieux de formation :



L'Université

Les milieux cliniques

Types de stage

Durant son Master chaque étudiant-e réalise plusieurs stages :

- En 1^{ère} année de Master (6 crédits ECTS) : 6 jours d'observation en logopédie spécialisée (aphasiologie, enseignement spécialisé, ...) et 10 ½ journées d'observation en pathologie courante (auprès d'une population d'enfants et adolescent-e-s). Des séminaires à l'Université accompagnent les étudiant-e-s dans leurs premières expériences professionnelles.
- En 2^{ème} année (24 crédits ECTS) : 9 mois de stage à 80 % dans deux contextes institutionnels différents (service public, cabinet indépendant, hôpital, école spécialisée, ...). Le jour restant libre dans la semaine est consacré au mémoire de fin d'études. Des séminaires à l'Université (analyses des pratiques logopédiques, psychologie de la relation) ont également lieu ponctuellement durant l'année académique.

Les stages de 1^{ère} année sont coordonnés par la chargée d'enseignement pour la formation clinique. En 2^{ème} année, les étudiant-e-s sont tenu-e-s de trouver leurs places de stages (règlement du Master en logopédie de 2021) et sont notamment accompagné-e-s par l'Université qui leur met à disposition une liste de lieux accueillant des stagiaires.

Partenariat formatrices et formateurs-Université

L'Université accompagne les formatrices et formateurs en proposant :

- Une journée de formation continue annuelle sur la thématique de l'accompagnement des stagiaires (en collaboration avec l'Université de Genève)
- Des guides de stages spécifiant les objectifs des stages
- Un planning de l'autonomie à atteindre (pour les stages de 2^{ème} MA)
- Une visite de stage annuelle sur chaque lieu de formation (pour les stages de 2^{ème} MA)
- Des rencontres ponctuelles « milieux cliniques- Université »

Pour les stages de MA2, une convention de stage est établie entre l'Université, le lieu de formation et l'étudiant-e stagiaire.

Durant leurs stages, les étudiant-e-s peuvent être sous la supervision de plusieurs formatrices et formateurs qui sont des professionnel-le-s qualifié-e-s